

Fiche d'adhésion - Saison 2026 / 2027

Nom : .....

Prénom : .....

Mail : (écrire lisiblement) .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Profession (ou retraité de) : .....

Né(e) le : .....

**Inscrivez le jour, l'horaire et le forfait choisi dans le tableau ci-dessous**

ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	FORFAIT CHOISI
QI GONG			
TAI CHI CHUAN			
MEDITATION			
DAOYIN			

J'autorise la prise de mon image et son utilisation dans le cadre des activités de l'Association EQUILIBRE : OUI / NON

Joindre :

- 1 photo d'identité pour les nouveaux inscrits.
- Un certificat médical récent d'aptitude à la pratique (valable 3 ans).
- Le règlement : maximum 3 chèques (Inclure adhésion avec 1<sup>er</sup> chèque)

A renvoyer à :

Association EQUILIBRE - 57 BIS Grande rue Charles de Gaulle - 92600 Asnières-sur-Seine

Asnières, le .....

Signature

## EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR

### Article 4 : Cotisation

La cotisation annuelle (Adhésion + Forfait cours) est valable pour la saison en cours, soit de la reprise des cours (mi-septembre) jusqu'à la fin de la saison (fin juin).

Le montant est fixé par le CA et validé par l'Assemblée Générale.

Toute adhésion versée est définitivement acquise. Aucun remboursement ne peut être exigé en cas de renoncement de la qualité de membres de l'association, d'exclusion.

En cas d'absence (en présentiel ou en ligne) de plus de 3 mois consécutifs pour cause de santé grave (sur justificatif médical) impliquant l'impossibilité de reprendre les cours, le CA peut décider de rembourser le forfait cours au prorata des cours effectués ou de proposer un avoir sur la saison prochaine.  
Aucun remboursement sur les forfaits en ligne, forfaits 12 cours et forfaits 24 cours.  
Aucun remboursement ne sera fait sur les saisons précédentes.

### Article 7 : Droit et engagement du pratiquant

Le membre de l'association s'engage à :

Respecter les autres membres de l'association (pratiquants et dirigeants : ainsi que les enseignants chargés de l'animation des séances.

Proscrire tout propos au comportement à caractère injurieux, discriminatoire, sexiste, raciste, homophobe ou portant atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui.  
Veiller à la sécurité et à l'hygiène des locaux.

Porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique.  
L'association se réserve le droit de refuser accès à la séance aux pratiquants, ayant une tenue inadaptée ou une hygiène douteuse pouvant incommoder celle des autres pratiquants.

Éteindre son téléphone avant chaque début de cours, ainsi que tout autre objet connecté afin de maintenir une pratique concentrée et stable sans interférence.

### Article 8 : Sécurité du pratiquant

Le pratiquant s'engage en cas de rhume à porter un masque pendant les cours et en cas de maladie déclarée à rester à son domicile afin d'éviter la contamination.

### Article 9 : Vidéos, cours en ligne, replays, tutos

Les support de cours (vidéos ou cours en ligne) sont à l'usage exclusif des pratiquants afin de soutenir leur pratique.

L'adhérent s'engage à ne pas partager ces documents ni à d'autres personnes, ni sur aucun réseau social.

### Article 10 : absences

Il est conseillé de prévenir par un SMS en cas d'absence.